

LA Vie au Grand Air

HUITIEME
ANNEE

ORGANE MENSUEL DE LA
V.G.A. ST-MAUR

JUILLET-AOUT 1955
N° 7

Chèques Postaux 552 70 PARIS 25, avenue Emile Zola - Saint-Maur (Seine) Téléphone : GRAvelle 44-24

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Le dimanche 19 juin, à eu lieu, boulevard de Créteil, un grand concours de boules, organisé par la Section « Boules » de la Vie au Grand Air.

Le Bureau et les membres de la Section, par une lettre de la sympathique secrétaire, M. Roux, m'avait convié à venir leur faire une petite visite, ce dont d'ailleurs je n'ai pas manqué. Je n'ai pas été déçu, car j'ai pu constater l'ambiance sympathique et la bonne camaraderie qui régnaient entre tous les participants de ce concours, et aussi la bonne organisation, due à la clairvoyance des dirigeants de cette section.

Je me plais aujourd'hui à les féliciter, et à les remercier bien sincèrement pour leur propagande en faveur de la section de boules de la V.G.A.

Je profite de ce bulletin pour adresser mes remerciements à M. Roux, secrétaire de la section, et secrétaire adjoint de la « Vie au Grand Air », pour la lettre qu'il m'a adressé, et que je me permets de publier :

Monsieur le Président,

Le Bureau et tous les adhérents de la Section « Boules » tiennent à vous exprimer leur profonde reconnaissance pour l'intérêt bienveillant que vous avez bien voulu leur témoigner à l'occasion de leur grand Concours du 19 juin.

Non seulement votre présence effective et celle de M. le Président adjoint, que nous remercions lui aussi de tout cœur, ont réhaussé l'éclat de cette manifestation et assuré son plein succès, mais encore votre générosité personnelle, accompagnant la subvention que nous a attribuée le Comité Directeur, nous a apporté le plus précieux encouragement, à la fois matériel et moral, en nous prouvant que toutes les bran-

ches du sport Saint-Maurien peuvent compter sur l'appui de la V.G.A., et sur la sollicitude toute particulière de son Président.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que tous ces gestes ne seront pas oubliés. Veuillez transmettre nos vifs remerciements au Comité Directeur et accepter pour vous-même l'hommage de notre fidèle gratitude.

Mecri encore à M. Roux pour sa délicatesse, qui m'a beaucoup touché.

Pendant que je suis sur le chapitre « Boules », je voudrais faire connaître à nos boulistes un jugement à la suite d'un accident de jeu.

Nous sommes près de Lyon. La Fédération Française de Boules organise un grand concours. Plusieurs « cadres » ont été installés, séparés par quelques arbres. Sur l'un d'eux, un bouliste tire. La boule ricoche et va blesser un joueur dans un cadre voisin. Ce joueur porte plainte.

Joli problème de droit, que la Cour d'Appel de Lyon vient de trancher (2 mai 1955), voici l'arrêt. Devrait-il être fait application de la présomption de faute vis-à-vis du bouliste ? Devait-on retenir la responsabilité de l'organisateur ?

Les magistrats se sont livrés à un examen attentif des faits.

S'agissant d'un concours, ils relèvent que, dans ce cas, tous les joueurs participants à l'usage de toutes les boules, puisque c'est la position de celles-ci qui déterminera d'abord les éliminations, puis le résultat définitif. Peu importe donc que les joueurs ne se soient pas trouvés sur le même cadre, il y avait un concours unique et, dans ces conditions, le bouliste

ne pouvait être recherché en vertu de l'article 1384 du Code civil, il n'existe pas de présomption de faute à son égard.

Ce point acquis, la victime avait à faire la preuve de la faute du bouliste incriminé : le demandeur plaidait que le joueur surnommé « Le Casseur » avait tiré avec une violence excessive, provoquant le ricochet de la boule.

Ce n'est pas une faute, dit l'arrêt, aucune des règles du jeu ne limite la force avec laquelle les boules doivent être lancées ; spécialement celui qui tire,

c'est-à-dire celui qui cherche à enlever la boule de l'adversaire, doit imprimer à son jeu une certaine vigueur.

L'arrêt ajoute que le tir de ce dernier a été régulier, que sa boule a atteint son but en frappant celle de l'adversaire, et que c'est seulement par ricochet qu'elle est venue blesser.

Et de relaxer le bouliste incriminé, non sans avoir, au passage, posé la définition précise du « pointeur » et du « tireur ».

E. CHAMPROUX.

Maziez-vous!!! mais...

FAITES VOTRE REPAS DE NOCES AU

CHALET DE CHAMPIGNOL

PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

GRA. 14-88

EPICIERS ET GRAINETIERS

POUR QUE VOS POMMES DE TERRE
SOIENT BELLES - ADRESSEZ-VOUS

CHEZ **P. CORBEL**

à SAINT-MAUR - 29, rue du Docteur-Roux

GRA. 07-39

LA BEAUTÉ CHEZ VOUS...

PAR

LES FLEURS LES CORBEILLES
LES VASES LES CACTÉES
LES POISSONS DE VOTRE FLEURISTE

Line

19, Avenue Emile-Zola - SAINT-MAUR (Seine) — GRA. 36-52 et 25-69

Livre dans le monde entier

AUX ÉLÉGANTES

Parfumerie de Grandes Marques
Maroquinerie

S. Frémiot

16 bis, Avenue Foch, 16 bis
LE PARC-SAINT-MAUR (Seine)

GRA. : 07-89

SOINS DU VISAGE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

— INDUSTRIE ET BATIMENT —
Installation - Réparation - Entretien

V. GIRARD

Magasin de Vente

102, Boulevard de Créteil
SAINT-MAUR (Seine)

Tél. GRAvelle 17-94

TOLERIE AUTOMOBILE

Carrosserie Métallique

R. G. LABE

50, Bd des Corneilles - St-Maur

GRA. 40-63

Notre Carnet

NOS JOIES

On nous fait part du mariage :
De Mlle *Gisèle Bonnet* avec M.
Claude Ehr, fils du distingué Prési-
dent de la Section de Tennis.

De Mlle *Monique Funck* avec M.
René Manant.

De Mlle *Nicole Richy*, des Linnet's,
avec M. André Surget.

Avec nos compliments et nos vœux
de parfait bonheur aux nouveaux
époux.



M. et Mme *Jacques Barbier* sont
heureux de vous faire part de la nais-
sance de leur fils Alain, et nous som-
mes heureux de leur adresser tous nos
compliments.

NOS PEINES

On nous fait part :

De la mort de M. Feniou, Père de
M. Feniou, de la Section d'Escrime.

—oOo—

De la mort de M. Edmond Mercier,
père du footballeur de l'équipe pre-
mière.

—oOo—

De la mort de Mme René Finet,
notre assureur et membre honoraire
de notre Société.

Avec les condoléances émues du Co-
mité Directeur et des membres de la
« Vie au Grand Air ».

ATTENTION

Le Trésorier de la « Vie au
Grand Air » vous présente ses
cordiales salutations, mais a le
grand regret de vous informer
que, si vous n'êtes pas à jour de
vos cotisations fin juin 1955, vous
n'êtes plus couvert par l'assuran-
ce en cas d'accident, vous ne re-
cevrez plus le Bulletin et, confor-
mément à l'Art. 4 pourtant régle-
ment d'utilisation des établisse-
ments sportifs municipaux, l'en-
trée des stades pourra vous être
interdite. Un contrôle sera exer-
cé à l'entrée. Munissez-vous de
votre carte à jour.

MARNE AUTO-ÉCOLE

31, avenue du Bac — LA VARENNE

MOTO - TOURISME - POIDS LOURDS

TRANSPORTS EN COMMUN

(Leçons particulières sur 203 - 4 CV ou Traction avant)

L. NORTIER, Directeur

GRAvelle 39-60

GARAGE GARIBALDI

EMILE BONNET

72, Rue Garibaldi, 72 —:— PARC SAINT-MAUR

AGENCE HOTCHKISS

— VENTE ET ACHAT — REPARATION D'AUTOMOBILES —
TOUTES MARQUES

Téléphone : GRAvelle 08-53

R.C. Seine 576.705

RESTAURANT

NOCES et BANQUETS

DANCING

Le Château des Iles

85, Quai de la Varenne - LA VARENNE-ST-HILAIRE

Tél. : GRAvelle 07-78

PIENOT

CHEMISIER

31 bis, Rue de Montreuil, VINCENNES

DAU. 18-57

Métro : Château de Vincennes

ATHLETISME

Le R.C. France enlève
le Challenge de la Ville
de St-Maur (Seniors) et le
Challenge de l'Encouragement
(Cadets)
au Stade Français, le Challenge
de l'Avenir (Juniors)

Keriven J. (V.G.A.) gagne le saut
en longueur. Les Juniors de la
V.G.A. battent le record du relais
4 x 100 m. V.G.A.

La réunion d'athlétisme organisée
au Stade Municipal A.-Chéron a ob-
tenu un vif succès. Environ 300 ath-
lètes disputèrent les différentes épreu-
ves et de bon résultats furent réali-
sés. Se distinguèrent particulièrement
à la V.G.A. : Keriven J., vainqueur
avec 6 m. 10 au saut en longueur.
L'équipe Juniors, composée de Biet-
Guemver, Morette et Idée, qui batti-
rent le record du relais 4x100 m. en
réalisant 48'' 5/10 (ancien record :
48'' 8/10).

De beaux prix, offerts par la Muni-
cipalité, récompensèrent les vain-
queurs des différentes épreuves. Nous
remercions ici la Municipalité tout en-
tière pour l'effort qu'elle réalise pour
aboutir à encourager l'athlétisme qui,
hélas ! est de plus en plus abandonné
par les sportifs et les spectateurs.

Challenge de l'Avenir (Juniors)

100 mètres

1. Noël (A.S. Amicale)	11' 5/10
2. Ben Gabrit (R.C.F.)	11' 6/10
3. Devaux (Stade)	
4. Deschamps (Stade)	
5. Montagne (A.S. Amicale)	
6. Morette (V.G.A.)	

400 mètres

1. Monnier (Stade)	53' 4/10
2. Frémeaux (Avia)	53' 8/10
3. Noël (A.S. Amicale)	54' 9/10
4. Rouer (Stade)	
5. Biet (V.G.A.)	55'
6. Durouzay (A.S. Beauvais)	

800 mètres

1. Montagna (Stade)	2' 3'' 4/10
2. Burvingt G. (E.S. Vill.)	2' 5'' 1/10
3. Bigot (A.S. Beauvais)	
4. Princay (C.S.C.P.)	2' 7'' 4/10

1.500 mètres

1. Mirallès (Stade)	4' 26''
2. Moine (Stade)	4' 29'' 8/10
3. Heuras (St. Est)	4' 30'' 5/10
4. Retout (A.S. Amicale)	
5. Lebarre (C.S.C.P.)	
6. Breteaux (Avia)	

3.000 mètres

1. Peichazick (R.C.F.)	9' 31'' 8/10
2. Dupont (Stade)	9' 36''
3. Goltier (A.S. Bonnières)	
4. Crinon (A.S. Beauvais)	
5. Banville (Stade)	
6. Bord (A.S. Bonnières)	

Poids

1. Chaillet (Stade)	14 m.
2. Deschamps (Stade)	11 m. 62
3. Masson (A.S. Amicale)	10 m. 83
4. Noël (A.S. Amicale)	10 m. 50
5. Teloucy (A.S. Bonnières)	9 m. 80
6. Biet (V.G.A.)	9 m. 44

Hauteur

1. Masson (A.S. Amicale)	1 m. 68
2. Montagne (A.S. Amicale)	1 m. 60
3. Eortie (A.S. Bonnières)	1 m. 60
4. Crochet (Stade)	1 m. 55
5. Guemver (V.G.A.)	1 m. 45
6. Herlemont (Avia)	1 m. 45

Longueur

1. Noël (A.S. Amicale)	5 m. 88
2. Crochet (Stade)	5 m. 74
3. Maillet (A.S. Amicale)	5 m. 43
4. Morette (V.G.A.)	5 m. 32
5. Eortie (A.S. Bonnières)	5 m. 31
6. Ferrand (Stade)	

Relais 4x100 mètres

1. Stade Français	47 5/10
2. V.G.A. St-Maur	48' 5/10
3. A.S. Amicale	49 3/10
4. A.S. Bonnières	52' 5/10

Classement du Challenge

1. Stade Français	84 pts
2. A.S. Amicale	59 pts
3. V.G.A.	18 pts
4. A.S. Bonnières	17 pts
5. R.C. de France	14 pts

Challenge de la Ville de St-Maur (Seniors)

100 mètres

1. Cohen (R.C.F.)	11' 3/10
2. Perodin (C.S.C.P.)	11' 4/10
3. Deforge (C.S.C.P.)	11' 5/10
4. Keriven J. (V.G.A.)	11' 5/10
5. Lazare (Stade)	

200 mètres

1. Leporcq (Avia)	23 2/10
2. Ray (A.S. Beauvais)	23 6/10
3. Deforge (C.S.C.P.)	
5. Rezzouk (Avia)	

800 mètres

1. Fayard (R.C.F.)	2' 1'' 4/10
2. Kubicek (R.C.F.)	2' 3'' 4/10
3. Visset (U.A.I.)	
4. Derouet M. (St. Est)	
5. Mattia (C.S.C.P.)	
6. Duvernois (Stade)	
9. Dupuis (V.G.A.)	

1.500 mètres

1. Gourlin (Drancy)	4' 12'' 4/10
2. Provost (Stade)	4' 16'' 6/10
3. Devigny (U.A.I.)	4' 19'' 3/10
4. Villeneuve (Avia)	
5. Quetier (Stade)	
6. Degry (A.S. Beauvais)	
7. Fayt (V.G.A.)	

3.000 mètres

1. Castejon (R.C.F.)	8' 59'' 1/10
2. Pommeraye (Drancy)	9' 1''
3. Mode (E.S. Colombes)	9' 27''
4. Michard (R.C.F.)	
5. Persin (V.G.A.)	9' 47''
6. Jamet (C.A. Fontenay)	

Poids

1. Gaudin (Stade)	12 m. 12
2. Pecquet (C.S.C.P.)	11 m. 07
3. Perrodin (C.S.C.P.)	10 m. 96
4. Catherin-Duchemin (RCF)	10 m. 49
5. Muller (V.G.A.)	9 m. 73
6. Brecheteau (R.C.F.)	9 m. 35
7. Bouthémy (V.G.A.)	9 m. 28

Longueur

1. Keriven J. (V.G.A.)	6 m. 10
2. Merlet (C.S.C.P.)	6 m. 06
3. Craussaz (U.A.I.)	5 m. 89
4. Bacca (C.S.C.P.)	5 m. 84
5. Arnaud (V.G.A.)	5 m. 77
6. Crayon (Stade)	5 m. 63

ATHLETISME

Hauteur

1. Merlet (C.S.C.P.)	1 m. 70
2. Duhène (R.C.F.)	1 m. 65
3. Desmond (C.S.C.P.)	1 m. 55
4. Kaczmarschi (A.S. Bonnièr.)	1 m. 50
6. Arnault (V.G.A.)	1 m. 45

Relais 4x100 mètres

1. R.C.F.	46' 1/10
2. Stade	47'
3. Stade de l'Est	47' 5/10
4. C.S.C.P.	
5. V.G.A. St-Maur	48' 8/10
6. A.S. Bonnières	

Classement du Challenge

1. Racing Club de France	60 pts
2. C.S.C.P. Cheminots	51 pts
3. Stade Français	29 1/3
4. V.G.A. St-Maur	19 1/3
5. Drancy	14 pts
6. Avia Club	13 pts
7. U.A.I.	12 pts

Challenge de l'Encouragement (Cadets)

80 mètres

1. Cousin (R.C.F.)	9' 1/10
2. Desprez J. (R.C.F.)	9' 4/10
3. Beaujouan (A.S. Amicale)	
4. Idée (V.G.A.)	
5. Colin (A.S. Amicale)	
6. Boucly (E.S. Colombes)	

300 mètres

1. Beaujouan (A.S. Amicale)	39' 1/10
2. Kerneiss (Stade)	41' 3/10
3. Kœnig (E.S. Colombes)	
4. Cop A. (Stade)	
5. Dorde (A.S. Amicale)	
6. Tessier (E.S. Villeneuve)	

1.000 mètres

1. Boiardi (R.C.F.)	2' 53" 7/10
2. Sohier (Avia)	
3. Paineau (E.S. Colombes)	
4. Cop A. (Stade)	
5. Broville (A.S. Amicale)	
6. Pichaut (C.S.C.P.)	
7. Moret (V.G.A.)	
10. Cros (V.G.A.)	

Longueur

1. Leroy (Stade)	5 m. 90
2. Desprez (R.C.F.)	5 m. 74
3. Collin (A.S. Amicale)	5 m. 18
4. Boucly (E.S. Colombes)	5 m.
5. Bruyas (A.S. Amicale)	4 m. 74
6. Idée (V.G.A.)	

Poids

1. Delecourt (Colombes Sp.)	14 m.
2. Collin (A.S. Amicale)	10 m. 91
3. Kœnig (E.S. Colombes)	10 m. 29

4. Doure (A.S. Amicale)	10 m. 09
5. Kornchis (Stade)	8 m. 56
6. Cop. G. (Stade)	8 m. 32

Hauteur

1. Bettendorff (R.C.F.)	1 m. 70
2. Leroy (Stade)	1 m. 65
3. Bruyas (A.S. Amicale)	1 m. 45
4. Moret (V.G.A.)	1 m. 45
5. Kœnig (E.S. Colombes)	1 m. 40
6. Gauthier (A.S. Bonnières)	1 m. 40

Relais 4x100 mètres

1. R.C.F.	47' 2/10
2. A.S. Amicale	48' 4/10
3. Stade Français	51' 9/10

Classement du Challenge

1. Racing Club de France	48 pts
2. A.S. Amicale	44 pts
3. Stade Français	35 pts

COURSE SUR ROUTE Prix de Ballancourt

Le Prix de Ballancourt, sur environ 5 km., organisé le 17 juillet par le C.A. du Sud, a obtenu un vif succès. Les quelques coureurs de la V.G.A. St-Maur qui y participèrent se classèrent honorablement. Voici leurs performances :

7. Dupuis J., les 5 km. en 19' 5" ; 10. Moritz, 21' 40" ; 11. Pigy (2^e vétéran), 22' 10" ; 14. Payebien (3^e vétéran), 25' 8". (23 partants).

COURSE SUR ROUTE PERSIN (V.G.A.)

2^e au Gd Prix des Commerçants du Pléssis-Trévisé

Cette épreuve, organisée par le R.C. de Champigny, obtint un beau succès.

Quelques athlètes de la V.G.A. participèrent à cette épreuve et se classèrent comme suit :

Seniors : 2. Persin ; 8. Dupuis J. ; 14. Pigy.

Cadets : 10. Lapière ; 17. Moret ; 18. Py ; 25. Cros.

ECHOS

Nous lisons dans le « Bulletin de Liaison de l'Amicale des Instructeurs et Moniteurs d'Education Physique de France » du mois de juin 1955 :

ON POTINE RUE DE CHATEAUDUN

— On dit que M. Lanet, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports, aurait décidé de supprimer la Médaille d'Honneur de l'Education Physique et... de la remplacer par un nouvel ordre : l'Ordre du Mérite Sportif.

Les actuels titulaires de la Médaille de Bronze se verraient attribuer une Médaille de la Jeunesse et des Sports ; les titulaires de la Médaille d'Argent deviendraient Chevaliers du Mérite Sportif ; les titulaires de la Médaille d'Or, Officiers, et il y aurait une cravate de Commandeur... Gageons que plus d'un qui avait la Médaille d'Or et se tenait « pénard », va se remettre au travail pour mériter cette consécration suprême !

— On dit aussi que M. le Dr. Philippe Encausse serait nommé Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports.

BAZAR D'ADAMVILLE ET

Nouvelles Galeries

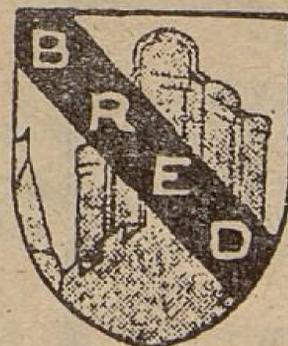
en face le Marché d'Adamville
POUR TOUS VOS ACHATS - VISITEZ
GRAND CHOIX A TOUS NOS RAYONS

BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE & DE DÉPÔTS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT POPULAIRE AU CAPITAL DE 150.000.000 FRANCS

Siège Social
et Agence Centrale
5, av. du Château
VINCENNES

DAU 35-00 et 41-70
(11 lignes groupées)



R. C. Seine 210.628 B

Agence à
SAINT-MAUR
18, av. Émile-Zola
GRA 47-10 - 47-11

7 agences à Paris, 8 en Seine-et-M, 12 dans la Seine, 4 en Normandie

LINNET'S

Athlétisme

Malgré le peu d'ardeur apporté à la pratique de l'athlétisme, nous avons cependant enregistré quelques succès en compétition. Une mention très bien à Mlle Janine Schweitz, qui remporte les titres de Championne de Paris et de l'Ile-de-France au 150 m. (Cadettes). Bravo !

Résultats Championnats de Paris

Cadettes. — 60 m. Finale : 3. Mlle Jossette Chappe, 9".

150 m. Finale : 1. Mlle Janine Schweitz, 22".

500 m. Finale : 2. Mlle Monique Leenhart, 1' 35".

Juniors. — 100 m. Finale : 3. Mlle Nelly Colombari, 13' 2/10.

Championnat de l'Ile-de-France

Cadettes. — 150 m. Finale : 1. Mlle Janine Schweitz, 20" 7/10, *Championne de l'Ile-de-France.*

500 m. Finale : 2. Mlle Leenhart, 1' 33.

Juniors. — 100 m. Finale : 3. Mlle Colombari, 13" 3/10.

Réflexion d'une ancienne

J'ai entendu souvent dire, à quelqu'un que vous connaissez bien :

— J'avais sous ma direction des jeunes filles, athlètes, qui courraient bien, des championnes de courses à pied ; je leur ai donné un ballon pour s'amuser, comme ça : l'année d'après, elles étaient *Championnes de France de Basket-Ball.*

Qui est-ce ?

M. Colin nous ayant fait part de sa démission pour des raisons familiales, nous avons reçu cette lettre de Mme Colin, Internationale et Capitaine des Linnet's, que nous soumettons à l'attention des jeunes et... des moins jeunes Linnet's. Bravo, Mme Colin, et un grand Merci !

Cher Monsieur Van den Berghe,

Faisant suite à notre entrevue et conversation de mercredi, au Stade, je vous adresse, non sans un petit serrement de cœur, ma démission des Linnet's

Comme M. Colin et moi-même vous l'avons dit, notre situation familiale ne me permet plus de faire ce que

j'a fait durant 20 ans, et, avouons-le sincèrement, à mon âge il est simplement permis de jouer au basket pour s'amuser.

Je souhaite à mes petites Linnet's de grands succès et je souhaite surtout que chacune d'entre-elles apporte, comme moi, dans chaque match, la même foi, le même cœur, afin que sans cesse brillent les couleurs de notre grand Club.

Mon mari et moi ne manquerons pas, lorsque nous le pourrons, de venir au Stade vous dire un petit bonjour.

Croyez, Cher Monsieur Van den Berghe, à ma mespectueuse et sincère amitié.

Lily COLIN.

Grand Prix des Linnet's

Des épreuves d'athlétisme ayant pour but de récompenser les participantes à nos championnats fédéraux et régionaux d'athlétisme et de basket-ball, but largement atteint grâce à de généreux donateurs à qui nous adressons nos vifs remerciements.

Voici quelques résultats :

60 m. : 1. Colombari ; 2. Schweitz ; 3. Mazuel.

150 m. : 1. Schweitz, 20" 4/10 ; 2. Colombari ; 3. Chappe.

Poids : 1. Fort, 8,96 ; 2. de Floreime, 8,53 ; 3. Petitalot, 8,37.

Hauteur : 1. Schweitz, 1,28 ; 2. Colombari, 1,24 ; 3. Petitalot, 1,24 ; 4. Chappe, 1,20.

—oOo—

ATTENTION. — Assemblée générale de la Section féminine, le dimanche 4 septembre, à 10 h., au Stade. Présence obligatoire.

Le Fleuriste de Saint-Maur



Roger Martin

LE PARC ST MAUR (Seine)

Tél. : Gravelle 24-63

C'est un
Correspondant "Interflora"

CHAUFFAGE CENTRAL FUMISTERIE

INSTALLATION SANITAIRE

CORN & RICROS

13, rue Ledru-Rollin
Saint-Maur (Seine)

Tél. : GRAVelle 24-25

CARROSSERIE AUTOMOBILE — LUXE ET COMMERCE
REPARATIONS —:— TRANSFORMATIONS

CHAPPE FRÈRES et GESSALIN

Concessionnaire pour la région d'Application de

Insonnorisation **BLACKSON** Protection des Tôles

15, Boulevard des Corneilles — SAINT-MAUR (Seine)

TELEPHONE : GRA. 15-20

- BOULES -



La fin du mois de juin nous a heureusement, quoique tardivement, ramené un temps plus propice à l'exercice de notre sport favori. Les premières semaines avaient été non seulement pluvieuses, mais aussi, défavorables sur le plan sportif. Déception au Championnat de France où nos formations étaient éliminées malgré une belle défense dans les catégories Honneur, Promotion et Cadets. Déception également lors du grand Concours organisé le 19 juin par la Section elle-même, qui, doté du Challenge Désiré et de magnifiques prix, avait attiré au boulevard de Créteil l'élite des boulistes régionaux. Nos représentants n'ont pu dépasser le cap des demi-finales, et la Boule du 13^e enleva le trophée. Nous avons pu, il est vrai, trouver quelque réconfort dans le brillant succès de cette manifestation et dans la présence effective de notre cher Président, accompagné de notre Président adjoint ; l'un et l'autre avaient tenu à nous apporter un soutien — qui n'était pas seulement moral — et nous les en remercions encore une fois de tout cœur.

Heureusement, le dernier dimanche nous a permis de renouer avec le succès : le concours de l'Hay-les-Roses a été gagné de haute lutte par la quadrette de notre président Ch. Sevin. A tout seigneur tout honneur ! Nos félicitations à notre ami, bien secondé par C. Pizzi, Monchau et Gentil-Perret.

Souhaitons maintenant que le mois de juillet nous apporte du soleil et une belle moisson... de lauriers.

A. ROUX.

CHARCUTERIE DE LA GARE

Ancienne Maison FRÉMIOT

M. CLUZEAU

80, Avenue du Bac - LA VARENNE

GRA. 14-29

Livraison à domicile

CHAUFFAGE CENTRAL, COUVERTURE, PLOMBERIE

CATEL FRÈRES

Société à Responsabilité Limitée Capital 600.000 Frs

134, Rue Ledru-Rollin, 134 — SAINT-MAUR (Seine)

Téléph. : GRAvelle 47-51

RÉPARATIONS - ENTRETIEN

— Conditions spéciales aux Membres de la V.G.A. —

MANUFACTURE de VÊTEMENTS

en Cuir et Canadiennes
en tous Genres

M^{ON} SZTAL

14, quai du Port-Créteil, 14
SAINT-MAUR (Seine)

Téléph. : GRAvelle 09-51

Autobus : 110 - 111 - 112



Transformation de Canadiennes
de toile

Réduction importante
aux membres de la V.G.A.



En servant sur votre table un biscuit Champroux
— vous prouverez votre bon goût —

Biscuiterie
CHAMPROUX

SAINT-MAUR (Seine)

— GRA. 04-93

FOOT-BALL

La Commission de Football communique :

Reprise de l'entraînement le mardi 16 août.

Deux entraînements par semaine les deux premières semaines (mardi et jeudi).

Pour les cadets et minimes, reprise après le 15 septembre.

Pendant l'intersaison, une permanence fonctionne le jeudi de 19 h. 30 à 20 h. 30 et le dimanche de 10 h. 30 à 13 heures, chez Valz, 10, rue Baratte-Cholet, à Saint-Maur.

Tous les joueurs devront se mettre en règle pour la prochaine saison en venant signer une nouvelle licence. (Se munir de deux photographies d'identité).

Prière de rapporter les maillots en vue de recensement et de nouvelle distribution.

Première réunion de la Commission de Football, le 23 août, au Rex, 1, avenue Foch, à 21 heures.

Premier match de Championnat de France amateur, le 4 septembre.

Composition du Groupe Nord :

BRUAY

AUCHEL

ARMENTIERES

MAUBEUGE

LILLE

REIMS

SEDAN

LA BIETTE

RACING

STADE FRANÇAIS

MONTMORENCY

V.G.A. ST-MAUR

La V.G.A. St-Maur est le plus ancien club parisien en Championnat de France et entame sa sixième saison (consécutive).

Depuis son accession au Championnat de France, la V.G.A. n'a jamais joué avec quatre équipes parisiennes dans le même groupe.

POUR TOUS VOS TRANSPORTS
ET DÉMÉNAGEMENTS

H. DERMONCOURT

MEMBRE DE LA V.G.A.

Conditions spéciales
pour les Sociétaires du Club

75, av. Victor-Hugo - ST-MAUR.
GRA. 00-50

« Établissements SCOLER »

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
27, Avenue Ledru-Rollin - PARIS (12^e) - DID. 33-83

Concessionnaires cinq usines dont
Région Parisienne : Sté LE BETON à Bonneuil-sur-Marne

Les Grands Spécialistes
de **CLOTURES** en **TOUS GENRES**
AVEC OU SANS POSE

Clôtures en Grillage (Tr. et S. Torsion et Ondulé)
Clôtures en Ciment Armé Vivré (Ajourés et Mur Plein)
Clôtures d'Usines - Clôtures pour Stades et Terrains de Sports

Devis gratuits, sans engagement, sur demande.

RUGBY

Sortie champêtre à St-Léonard

Malgré le mauvais temps, 150 personnes se sont retrouvées au rendez-vous de la section de Rugby et dans une ambiance très sympathique ont passé une journée endiablée, qui se prolongea jusqu'à 23 heures.

Le matin, malgré la pluie, un sensationnel match de football avec deux ballons fut organisé au stade d'Avillé. L'après-midi fut toute consacrée à la danse. Les rondes furent menées avec l'entrain que l'on devine par les frères Gounari, Muller, Reullet, etc...

Pendant ce temps eut lieu le tirage au sort des cadeaux dont nous donnons plus loin la liste des numéros gagnants.

Les lots sont à demander à M. de Fombelle, le dimanche matin, au Stade Olympique du Parc St-Maur, ou lui écrire, 25, av. Emile-Zola, à St-Maur.

Rallye automobile de St-Léonard

Disputé sous une pluie incessante, le rallye fut très disputé, les concurrents ayant fait preuve de beaucoup de débrouillardise. Les 2 premiers classés ex-aequo furent départagés par une épreuve supplémentaire de virtuosité enlevée superbement par le champion du volant Donjuan.

CLASSEMENT

1. Donjuan	42 points
2. Marques	42 »
3. Gibon	54 »
4. Meygret	69 »
5. Desmé	76 »
6. Baulard	91 »
7. Bound	108 »
8. Agustin	138 »
9. Le Floch	182 »

Éliminés : Bramari, Meuric, Adam.

E C H O S

Nous avons de bonnes nouvelles de Bianchi, qui est toujours en Afrique du Nord.

—oOo—

On nous annonce, dans l'équipe de l'Entente R.S.O.-V.G.A., la venue de Robert Lacoste, du F.C. Auch, qui viendrait ainsi rejoindre les ex-Auscitains de Latude, Guy, Mondenc, Bianchi.

Sauf contre-ordre en cas de non-concordance des dates avec le football, les rencontres du championnat de France d'Excellence auraient lieu dans l'ordre suivant :

POULE A

- 16 octobre : Elbeuf à Elbeuf.
23 octobre : Compiègne à St-Maur.
6 novembre : Lille à Lille.
20 novembre : A.C.B.B. à Paris.
27 novembre : Rouen à St-Maur.
4 décembre : Stade Français
à la Faisanderie
11 décembre : S.C.U.F. à St-Maur.
8 janvier : Elbeuf à St-Maur.
15 janvier : Compiègne à Compiègne.
22 janvier : Lille à St-Maur.
5 février : A.C.B.B. à St-Maur.
19 février : Rouen à Rouen.
26 février : Stade Français à St-Maur.
4 mars : S.C.U.F. à Paris.

—oOo—

A inscrire au tableau d'honneur les rugbymen dont les noms suivent, qui se sont présentés aux épreuves du Brevet Sportif Populaire.

Robillat, Dussaussoy, Landon, Jourdain, Unal, Lumalé, Rozentalis, Henger, Prat, Vialle, Legros.

TIRAGE AU SORT DES CADEAUX (Liste des numéros)

33	782	1646	2449	3203	4137	5170
87	786	1691	2526	3217	4160	5199
163		1752	2559	3268	4219	5217
277	923	1775	2571	3329	4229	5220
287	934	1779	2581	3356	4233	5226
289	940	1808	2609	3455	4280	5269
324	944	1841	2617	3474	4293	5278
326	969	1898	2626	3494	4374	5280
345	1025	1912	2635	3510	4439	5290
351	1052	1937	2668	3586	4555	5375
378	1063	1939	2732	3617	4584	5404
445	1092	1977	2762	3618	4631	5448
505	1099	1989	2773	3619	4665	5497
547	1335	2013	2801	3630	4669	5521
556	1358	2042	2815	3632	4683	5547
564	1362	2084	2818	3728	4690	5620
595			2832	3756	4760	5647
601	1395	2099	2852	3771	4769	5665
604	1403	2243	2871	3844	4785	5739
666	1409	2250	2907	3850	4804	5799
687	1433	2251	2918	3891	4841	5800
692	1478	2255	2948	3901	4860	5812
707	1512	2274	2995	3972	4874	5822
714	1580	2316	3017	3990	4999	5829
730	1586	2318	3018	4066	5009	5894
738	1602	2347	3121	4070	5016	5973
768	1625	2391		4089	5121	5985
775	1629	2398	3196	4120	5131	5990

Si l'eau de « VALZ » n'est pas appréciée sauf en cas de difficulté
PAR CONTRE

QUI GOUTE A SON VIN — TOUJOURS Y REVIENT !!

Maurice Valz

Vins et Spiritueux en Gros

6, rue Baratte-Cholet - Tél. : GRAvelle 06-43

SAINT-MAUR

Mesdames, Messieurs,

SI VOUS AVEZ A VOUS HABILLER
VOS TISSUS VOUS LES CHOISIREZ

Chez **JACQUES** Tailleur

31, rue de la Varenne — SAINT-MAUR

Téléphone : GRA. 04-72

COUPE ET FAÇON IMPECCABLES — PRIX MODÉRÉS

- TENNIS -

Comme les années précédentes, hélas ! les joueurs sélectionnés dans nos équipes de Critérium, ne possédaient pas encore, et ce pour la plupart, la grande forme qui nous eût permis, avec un peu de cohésion, d'accéder à cette Première Série qui nous semble interdite.

Mais si, comme moi, vous avez assisté au déroulement des dernières parties du Championnat du Club, dont les résultats sont donnés et commentés ci-dessous, vous serez persuadés que nous atteindrons prochainement ce but.

Dans le tableau final, vous avez assisté à des matches entre « pur sang » grâce à Pelou, Driancourt et Bruel.

Lors de la première demi-finale, Driancourt-Pelou, ce dernier bien en main dès les premiers échanges, transforma souvent en points gagnants des balles qui paraissaient irrémédiablement perdues. Pelou attaqua inlassablement, faisant merveille dans les revers de fond de court. Driancourt ne parvient pas, malgré sa combativité, à se décontracter (c'est d'ailleurs souvent son cas) et doit, sous une grêle de coups, concéder le premier set 6-0. Et alors que beaucoup de spectateurs, dont je suis (je m'en excuse, Driancourt) considéraient déjà le match comme acquis par Pelou, la situation se renverse soudain, Pelou relâche ses attaques, Driancourt prend maintenant la situation en main ; désormais en pleine possession de ses moyens. Il réussit des points magnifiques sur des balles qui, il y a quelques instants se refusaient obstinément à rester dans le court. Pelou renvoyait souvent, mais, semblait-il, sans conviction. Driancourt parvenait ainsi à enlever le second set, 6-2. Tout était remis en question, et chacun pronostiquait pour le dernier set, qui apparaissait comme très ouvert. Comme les deux sets précédents avaient été la récompense de l'offensive, les deux joueurs mirent tout en œuvre pour enlever la décision. L'équilibre était trouvé au niveau de 3 jeux partout, quand un incident matériel vint quelque peu troubler le rythme de la partie. Driancourt, dans le feu de l'action,

offrait un spectacle habituellement réservé aux spectateurs des matches de rugby. Il venait de fendre son short en deux. De retour sur le terrain, Driancourt reprenait l'offensive face à Pelou, dont les nerfs avaient été quelque peu ébranlés par ce temps mort. Plus heureux dans les points difficiles, Driancourt enlevait la décision par 6-4 au troisième set.

En conclusion, que dire de ce match. Qu'il pouvait aussi bien être remporté par l'un et l'autre, que le plus concentré et le plus volontaire l'enleva finalement. Mais, en tout cas, il nous permit d'assister aux plus beaux échanges que des membres de notre club nous offrirent depuis longtemps. Ce qui ne sous-entend pas que la finale fut médiocre, mais qu'elle n'atteint jamais le pathétique de cette demi-finale.

Le lendemain, pour la finale, on crut assister à une répétition du score de la veille. Jean-Marc Bruel (qualifié en battant Rivet 6-1, 6-2, et en passant Lehembre, W.O.) plein d'ardeur retrouvée depuis qu'il s'entraîne activement, attaque à fond et inflige à Driancourt un sévère 6-0. Et puis, Driancourt finit-il par créer un complexe chez ses adversaires, voici que son jeu se fait plus précis, coïncidant avec un relâchement de son adversaire, qui met beaucoup de balles dehors et le score se renverse à 6-3 au profit de Driancourt. Mais Bruel, en pleine ascension, et aussi, probablement instruit par le score de la veille, entend rapidement en finir avec ce troisième set. Ses attaques se font plus violentes. Revers, coups droits, smashes impitoyables trouvent les lignes et Driancourt, certainement aussi fatigué de ses parties antérieures, succombe 6-1.

Il m'est tout particulièrement agréable d'applaudir à la victoire de Jean-Marc Bruel, Champion du Club 1955.

Ceci en raison de sa progression constante. Mais aussi, surtout, parce qu'il nous donne la grande joie de voir pour la première fois dans les annales de notre Section, un moins de 20 ans accéder à la première place.

Nous enregistrons aussi avec satisfaction le succès aux 2^e et 3^e places, de Driancourt et Pelou, qui sont aussi des jeunes. Ils attendent avec impatience le renfort que Jacques Pérol leur apportera quand il disposera de plus de temps pour s'entraîner. Nous le savons fort capable de se hisser à leur hauteur.

Nous vous donnons également le résultat du Championnat de Double-Messieurs en demi-finale : Bruel-Pelou se qualifient en battant Legros-Bailivet 6-2, 6-4 ; l'autre demi-finale voit la victoire de Driancourt-Pérol sur Barny-Bonicho, 6-3, 3-6, 6-4. En finale Bruel-Pelou battent Driancourt-Pérol, 6-4, 5-7, 6-4.

En simple dames, victoire de Mme Japhet, qui confirme sa progression, sur Mme Pigniolet, 3-6, 6-1, 6-3.

En double mixte, victoire de Mme Japhet-Bruel, sur Mme Broquet-Driancourt, 6-2, 6-2.

En Juniors masculins, révélation l'Enselme-Trichard, venu de l'extérieur, qui bat en finale Broquet (dont les progrès ont été notoires cette saison) par le score de 6-3, 6-1).

Ces deux Juniors, qui participaient également au Championnat Seniors, y occupèrent une place remarquable. Nous les retrouverons certainement l'an prochain parmi les meilleurs non-classés du Club, et puis, plus tard...

Juniors Féminins : victoire de Mlle Anne Bruel sur Mlle Philipona, 6-3, 6-3.

En ce qui concerne la fin du tableau des non-classés masculins, notons qu'en demi-finale Forton battait Rivière 6-4, 1-6, 6-3, alors que Rapaud battait Vrinat, 8-6, 6-2. En finale, Rapaud battait Forton, 6-4, 6-2.

Remercions tous ceux qui participèrent à ces Championnats et félicitons M. Bruel pour l'autorité avec laquelle il sut diriger ces épreuves qui, toutes, se déroulèrent dans les délais fixés et dans le meilleur ordre. Mais puisque le Bureau a décidé de sélectionner pour la Coupe de la V.G.A. les 4 demi-finalistes du Championnat du Club,

TENNIS

(suite)

nous retrouverons Rapaud, Forton, Rivière et Vrinat le 14 juillet, face aux joueurs de l'A.L.P., du T.C. Joinville, de l'U.A.I. Nous sommes persuadés qu'ils y tiendront une place de choix devant les joueurs de ces clubs qui comptent des non-classés chevronnés. Mais puisque déjà nous avons atteint la mi-saison, ébauchons de nouveaux projets pour atteindre en bonne forme, notre grand Tournoi, qui se déroulera du 10 au 18 septembre, et aussi la Coupe Ehr, qui permettront à ceux qui connurent un médiocre début de saison de se racheter utilement.

R. RENTLER.

**RESULTAT DES REPONSES
FAITES AU QUESTIONNAIRE
CONCERNANT NOTRE « REUNION
AMICALE DE FIN DE SAISON »**

Réponses reçues : 104

1) Etes-vous partisan de continuer à organiser notre Réunion amicale de fin de saison avec dîner, suivi d'une sauterie ?

a) Oui :	67
b) Non :	1
c) Pas d'opinion :	5
d) Sans réponse :	31
	<hr/>
	104

2) Ferez-vous tout votre possible pour y assister ?

Oui :	59
-------	----

3) Etes-vous partisan également de distribuer les récompenses aux lauréats lors de cette soirée ?

ou

4) A l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire du Club, à la Mairie, au cours du mois de mars de l'année qui suit :

a) Lors de notre soirée :	40
b) Lors de l'Assemblée Gle V.G.A. :	16
c) Pas d'opinion :	4
d) Sans réponse :	44
	<hr/>
	104

TAILLEUR - CHEMISIER

MICHAULT

9, Avenue
de la Mairie



PARC-ST-MAUR

GRA. 26-88

CHOIX IMPORTANT
de VETEMENTS TOUT PRETS pour hommes et garçonnets

SPORT ET CAMPING

PLEIN AIR

—:— Place de la Mairie —:—

15 bis, Avenue de la République — SAINT-MAUR (Seine)

Un escompte de 5 % sera réservé aux porteurs

- - - - de cette annonce découpée - - - -

CENTRE St-MAUR SCOOTER - L. CARO, agent officiel

VESPA VENTE — SERVICE **VESPA**
REPARATIONS

15, Boul. Maurice Berteaux, St-MAUR — GRA. 27-70

Face au Lycée Marcelin Berthelot

*De la plus grande affiche
à la plus petite étiquette...*

IMPRIMERIE M. DURAND

GRAvelle 16-64

R. C. Seine 867.419

27, Avenue de l'Alma

La Varenne St-Hilaire

LA VIE AU GRAND AIR

UNION DES SOCIÉTÉ SPORTIVE DE SAINT-MAUR

STATUTS

Adoptés par l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 octobre 1919, modifiés par les Assemblées Générales ordinaires ou extraordinaires des 31 mars 1926, 6 mai 1945, 2 mars 1946, 12 avril 1947 et 20 mars 1955.

Article premier. — a) Par suite de l'accord réalisé par les associations sportives suivantes :

- Amicale sportive ouvrière de Saint-Maur ;
- Cercle Athlétique de Saint-Maur ;
- La Boule des Marronniers ;
- Les Linnet's de Saint-Maur ;
- Vie au Grand Air de Saint-Maur, et représentés par leurs dirigeants mandatés ès-qualités, il est entendu que l'unité sportive est faite à St-Maur sous le titre :

VIE AU GRAND AIR DE ST-MAUR
Union des Sociétés sportives
de Saint-Maur.

Association régie

par la loi du 1er juillet 1901.

En ce qui concerne la représentation sportive féminine, la Commission Féminine prend comme sous-titre :

LES LINNET'S

b) Cet accord pourra être étendu à toutes les associations qui en manifesteront le désir par un vote de leur Conseil d'Administration, soumis au Conseil d'Administration de la « Vie au Grand Air de Saint-Maur » et ratifié par ce dernier.

Art. 2. — Tous les membres des Associations ci-dessus adhérent à la Vie au Grand Air de Saint-Maur le 1er janvier 1946, qui fixe la date au début du premier exercice administratif, l'exercice sportif débutant dans chaque sport suivant les exigences des saisons sportives.

L'association est ouverte en outre à toutes les personnes qui adhéreront aux présents statuts. Sa durée est illimitée.

Art. 3. — L'association est déclarée à la Préfecture de Police et est agréée par M. le Ministre de l'Education Nationale et par M. le Ministre de la Guerre.

Art. 4. — L'association a pour but de répandre la pratique de l'Education Physique, de la Natation, des Sports collectifs et individuels dans la Banlieue Est de Paris et spéciale-

ment dans la Ville de Saint-Maur-des-Fossés. Pour se faire, elle est affiliée aux Fédérations officielles françaises, y compris les Fédérations affinitaires, dans tous les sports ou la double affiliation est admise, des modalités d'application étant recherchées dans tous les cas où elle est interdite.

De plus, elle est chargée de la formation préliminaire de la jeunesse, suivant les directives du ministère intéressé.

Art. 5. — Ses moyens d'action sont :
L'organisation de manifestations sportives ;

La tenue d'assemblées périodiques ;
La publication d'un Bulletin ;

Les séances d'éducation physique et d'entraînement sportif ;

Les conférences et cours sur des questions sportives, et en général toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse.

Art. 6. — Le siège de l'Association est fixé à Saint-Maur-des-Fossés : 32, boulevard de Champigny, la correspondance devant être adressée à la Permanence : 25, avenue Emile-Zola.

Il pourra néanmoins être transféré à tout autre endroit de la commune par simple décision du Comité Directeur.

Il peut être formé, par le Comité Directeur, des Sections dans la commune, ou même en dehors, mais qui seront toujours sous le contrôle dudit Comité.

Art. 7. — L'Association comprend :
Des membres bienfaiteurs ;
Des membres donateurs ;
Des membres honoraires ;
Des membres actifs.

En outre, le titre de Président, de Vice-Président ou Membre d'Honneur pourra être conféré par le Comité Directeur à la majorité absolue des membres présents à tout membre qui, à titre quelconque, aura contribué à la prospérité de l'Association.

Art. 8. — Pour être membre, il faut :

1) Adresser son adhésion par écrit, visée par deux parrains.

2) Etre agréé par le Comité Directeur.

Les jeunes gens n'ayant pas 14 ans

devront en plus justifier de l'autorisation de leurs parents ou tuteur.

Art. 9. — Les cotisations sont fixées chaque année par le Comité Directeur.

La cotisation globale est fixée à 2.500 frs pour les membres donateurs et 10.000 frs pour les membres bienfaiteurs.

Droit d'admission au club pour les membres actifs : 100 frs.

Les membres à jour de leurs cotisations, entreront gratuitement aux manifestations organisées par l'Association, sauf à celles dont un règlement spécial en la matière, est imposé par une Fédération (Coupe de France de Football, Championnat de France de Rugby, etc...).

De plus, des modalités particulières pourront être dictées à l'occasion des manifestations ayant un but utilitaire ou de solidarité.

Art. 10. — La cotisation des membres actifs est payable d'avance et par semestre. En outre, les dits membres doivent acquitter un droit d'entrée de 100 frs en remettant leur bulletin d'adhésion.

Art. 11. — Tout sociétaire appelé au service militaire est dispensé du paiement de ses cotisations pendant toute la durée légale de son service, après avis donné par lui-même à son départ. Le militaire entrant au club n'est pas dispensé du droit d'entrée prévu par l'article 10.

Art. 12. — L'association est gérée par un Comité Directeur. Il est investi des pouvoirs les plus étendus, même non prévus aux Statuts pour la direction de la Société et son intérêt général.

Art. 13. — Ce Comité se compose de 27 membres qui sont élus pour 3 ans au scrutin secret et à la majorité relative par l'Assemblée Générale ordinaire, plus 2 membres désignés par la Municipalité (Application de l'arrêté du 25-11-46).

Le Comité Directeur est renouvelable par deux tiers chaque année. La Municipalité de Saint-Maur peut désigner deux de ses membres qui siégeront au Comité à titre consultatif.

Nul ne pourra faire partie du Comité Directeur s'il n'est Français, majeur, jouissant de ses droits civils et

MEUBLES - TAPISSERIE
 FABRIQUE DE LITERIE
 ANC. ETABLts GERAULT ET DUGOUR
MAURICE GERAULT succ'
 13 et 15, rue Baratte-Cholet, 13 et 15
 PARC-SAINT-MAUR (Seine)
 Téléphone : GRAvelle 03-04

ATTENTION
**AVIS IMPORTANT
 AUX SECRETAIRES
 DE SECTION**

Les communiqués pour le prochain Bulletin sont à déposer au siège, 25, avenue Emile-Zola, ou à M. Fonné, 15, avenue Anatole-France, à Saint-Maur, pour le mercredi 7 Sept. 1955. Passé ce délai, ceux-ci ne paraîtront que dans le Bulletin suivant.

H. FONNE.

Qui dit sport, dit effort
 ...SPORTIFS, RECUPEREZ EN BUVANT LA

SILAVIA

Pur malt, orge et houblon — Fortifiante et réconfortante
EXIGEZ-LA DANS TOUS LES CAFES

Distributeur Régional

Éts WAYMEL

PETITFILS, GERANT

95, avenue Marainville - SAINT-MAUR - Tél. : GRAvelle 01-15

**SOCIÉTÉ BATIMENTS
 ET TRAVAUX PUBLICS**

B

T

P

Tous Travaux de Maçonnerie
 et Béton Armé
ETUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

65, av. de Marainville - St-Maur
 GRA. 23-67

TAILLEUR (Hommes et Dames)

Chez

HENRI

57, avenue Carnot à SAINT-MAUR

Téléphone : GRA. 26-43
 REPARATIONS

Conditions spéciales aux Membres
 de la V.G.A.

MAISON MÉTRAL

REX - SPORTS

au rendez-vous des sportifs
 1 bis, avenue Foch - ST-MAUR

Maison COCULA

Café de Paris

**

Siège des Supporters.
 du foot-ball

31, Av. du Bac - LA VARENNE
 GRA. 10-63

Le Studio JEAN

est toujours à
 votre disposition
 pour photographier vos fiançailles...
 votre mariage...
 et vos enfants
 dès leur plus jeune âge
 14, rue Baratte-Cholet, ST-MAUR
 (pl. du Marché d'Adamville)
 GRAvelle 07-61

politiques, ou s'il fait partie d'une autre association ayant le même programme sportif.

Les fonctions sont gratuites.

Art. 14. — Le Comité Directeur, à sa première réunion, nomme dans son sein :

- 1 Président ;
- 1 Président adjoint ;
- 4 Vice-Présidents ;
- 1 Secrétaire Général ;
- 1 Secrétaire adjoint ;
- 1 Trésorier principal ;
- 1 Trésorier adjoint.

Art. 15. — Le Comité Directeur a la direction de l'Association. Il se réunit, en principe, le premier samedi de chaque mois, sur convocation.

Il prend connaissance de la correspondance, règle l'emploi des fonds, surveille la comptabilité et arrête les programmes et règlements présentés par les diverses commissions.

Il examine toutes les propositions présentées et juge de la suite à y donner. Il pourvoit lui-même aux vacances qui se produisent dans son sein. Il a, en matière de trésorerie, des pouvoirs illimités.

Il organise les diverses commissions, coordonne le travail de chacune d'elles.

Il élabore un règlement intérieur et un règlement sportif qui, pour les sociétaires, ont force de loi.

Les décisions du Comité sont prises à la majorité des membres présents et sont exécutoires, même si le quorum n'est pas atteint, à la condition que la question figure à l'ordre du jour.

Art. 16. — Le Président représente l'association partout où il est convoqué *ès-qualité*. Il a la police des séances. Il dirige les discussions, fait procéder aux votes, veille à l'exécution des règlements et décisions, signe conjointement avec le secrétaire général et le trésorier, les actes administratifs, ordonne les dépenses et rend compte à l'Assemblée Générale de la gestion du Comité. Il garantit par sa signature l'exactitude des procès-verbaux.

Il préside de droit toutes les commissions et peut convoquer le Comité Directeur ou l'une quelconque des commissions en cas d'urgence. Dans les votes, et en cas de partage de voix, celle du Président est prépondérante.

(Suite dans notre prochain No)

**ASSURANCES TOUS RISQUES
A TOUTES COMPAGNIES**

René FINET

ASSUREUR-CONSEIL

Agent général de l'URBAINE Incendie Vie et l'URBAINE et LA SEINE

Accidents, Vols, Transports

28, AVENUE DIDEROT - PARC SAINT-MAUR (Seine)

Téléphone : GRAvelle 29-63

Recours et défense des Accidentés

MESDAMES - MESSIEURS

Voulez-vous un vêtement élégant ?

Faites confiance au tailleur Haute-Mesure

JOSEPH

Ex-Premier de la Maison James Pile de Paris

4, Avenue Charles-VII — PARC SAINT-MAUR (Seine)

Ses tissus de première qualité

Sa coupe impeccable

Son travail-main soigné

Ses prix imbattables !

CUISINIER — GLACIER, — CONFISEUR

G. Marzet

Pâtissier - Traiteur

Médaille d'Argent — Exposition Gastronomique Grand-Palais 1931

2, Avenue de la Mairie, PARC-SAINT MAUR

GRAvelle 0-95

Sportifs !

AVANT ET APRÈS UN GRAND MATCH

UNE CRÈME GLACÉE

ANDRÉ LUTZ

R. L. Dupuy



nourrir

le muscle

avec **OVOMALTINE**

Ovomaltine, aliment directement assimilable, crée une réserve d'énergie et de tonus pour l'organisme du sportif.

Dans l'Ovomaltine, rien que des "dopants" naturels: du malt, du lait, de l'œuf, du sucre.

Ovomaltine se prépare instantanément, sans cuisson.

OVOMALTINE
DONNE DES FORCES

et à tout moment

une tablette de CHOCOVO se croque pour calmer une fringale ou mettre d'attaque.

CHOCOVO, c'est de l'Ovomaltine enrobée de chocolat.

CHOCOVO

HABILLEZ-VOUS...

CHEZ

Louis BEUREL

10, RUE ALBERT-THOMAS A CHAMPIGNY

Tél. : POM 02-84

SPÉCIALISTE DU BEAU VÊTEMENT

pour HOMMES, DAMES
JEUNES GENS, ENFANTS

Costumes préparés d'avance Façon mesure en Tissus Peigné Pure Laine

Costumes toutes tailles à prix réduits - Belle coupe - Coloris mode

PARDESSUS, GABARDINES, CUIRS

CANADIENNES, IMPERMÉABLES

BLOUSONS de toutes sortes - Vêtements de Travail de toutes catégories

De la qualité... du chic...

AUX MEILLEURS PRIX

Nous habillons... du plus mince au plus gros
du plus petit au plus grand (Vêtements retouchés sans frais quelle que soit la retouche)

MAGASIN OUVERT (SUR LE PONT DE CHAMPIGNY)

du Mardi matin au Dimanche midi-Fermé le Lundi

ACCEPTÉ BONS DE LA SEMEUSE